



Comité Technique Local

Marseille (13), le 24 novembre 2022

Madame la Présidente du Comité Technique Local (C.T.L.), Directrice Régionale,

Vous convoquez à nouveau ce 24 novembre, et pour la dernière fois avant sa suppression au profit du futur Conseil Social d'Administration (C.S.A.), le Comité Technique Local (C.T.L.) de la DRFiP PACA 13 après le boycott des représentants des personnels lors de la première convocation du 17 novembre.

Tout d'abord, Solidaires Finances Publiques 13 souhaiterait revenir sur le recrutement de contractuels de catégorie B, établi sur la base d'un contrat à durée déterminée de six mois renouvelable une fois, dans l'optique de la mise en œuvre opérationnelle du dispositif de soutien aux entreprises grandes consommatrices de gaz et électricité (dans le cadre du « *Plan de résilience* ») en appui de la DDFiP du Var à qui cette tâche a été confiée depuis juin. En effet, le vendredi 23 septembre, nous apprenions officiellement, comme l'ensemble des agents, au moyen de la publication d'un article sur l'intranet Ulysse 13, ce recrutement (nombre non précisé alors).

Quelques jours plus tard, sollicitée par nos soins, vous nous répondiez qu'il « *s'agi[ssai]t d'une mesure d'urgence temporaire ciblée et plafonnée sous forme de subventions* » et que, « *pour assurer cette tâche nécessairement limitée dans le temps* », quinze contractuels seraient recrutés, tentant de balayer ainsi notre inquiétude quant à un nouveau recours à la contractualisation sur des missions pérennes et du ressort habituel de la DRFiP PACA 13, et alors que quelques jours avant cette annonce le mouvement de premières affectations des Contrôleurs stagiaires (promotion 2022/2023) ne voyait arriver à la DRFiP PACA 13 que treize agents, nombre bien en deçà des demandes des stagiaires et des besoins en effectif de notre Direction locale. Dès cette fin septembre, Solidaires Finances Publiques 13 avait dénoncé ce nouveau cheval de Troie de la contractualisation et, après contact avec nos camarades de la DDFiP du Var, s'était étonné de l'ampleur de ce recrutement précaire alors que nos voisins varois en charge de cette mission ne paraissaient pas submergés. Pourquoi apporter notre aide si elle ne semble pas nécessaire ? Pourquoi faire appel au recrutement contractuel de catégorie B alors que des Contrôleurs stagiaires demandaient à intégrer la DRFiP PACA 13 ? Où est l'« *urgence* » évoquée ?

Or, depuis, nous constatons que votre conception de la « *mesure d'urgence temporaire ciblée* » diffère grandement de la nôtre puisque les collègues contractuels recrutés officiellement pour faire face à cette recrudescence d'activité, sur une tâche bien précise et définie dans le temps, se voient en réalité confier des missions pérennes et traditionnelles, habituellement dévolues à des Fonctionnaires d'Etat formés, et affectés par exemple aux Services des Impôts des Entreprises (S.I.E.), de type remboursement de crédit

de T.V.A. par exemple. Mais certains sont même également affectés dans des Services de Publicité Foncière (S.P.F.), des Centres Des Impôts Fonciers (C.D.I.F.), des Services Départementaux de l'Enregistrement (S.D.E.), structures particulièrement impactées là aussi par les carences en effectif et les restructurations, au même titre que les S.I.E., mais sans aucun rapport avec la gestion du dispositif de soutien pré-cité. De plus, pour être allé à la rencontre de ces nouveaux collègues, nous n'avons pu constater le manque d'anticipation de la Direction (alors qu'ils n'ont toujours pas entamé le traitement de la tâche pour laquelle ils ont été recrutés...) démontré par les manques en matière de fournitures et, surtout, de formation technique (par exemple une seule journée pour le traitement des remboursements de crédit de T.V.A., et moins d'une demi-journée pour répondre aux courriels des usagers en matière de fiscalité foncière... etc...).

A notre nouvelle interpellation en date du 14 novembre, nous étonnant du type de tâche confiée, vous nous répondiez en substance que tout est bon pour « *contribue[r] à la bonne image de notre Administration auprès du Ministre* ». Nous en sommes donc là... Mais, en outre, pour justifier l'affectation de ces collègues sur d'autres missions en attendant l'arrivée de celle pour laquelle ils ont été recrutés, vous décidez « *de leur attribuer une activité complémentaire, peu technique, ne nécessitant pas une formation poussée* ». Les agents admis aux concours de la DGFIP, sous statut de Fonctionnaire d'État, formés, soumis à une déontologie stricte, et techniciens de ces missions apprécieront... Que devons nous conclure sur la pérennité de ces missions au sein de notre Administration ? Que devons nous conclure sur votre estime de ces missions et de nos collègues ? Que devons-nous en conclure sur la véracité des promesses de l'époque, cantonnant le recrutement contractuel à un volume ultra marginal et sur des tâches particulièrement spécifiques nécessitant des compétences dont ne disposait pas la DGFIP ? Face à un état-major de la Direction locale qui nous ment sur le recrutement contractuel comme il nous a menti sur le projet de « *Géographie revisitée* » d'alors, que devons-nous en conclure sur l'état du dialogue social à la DRFiP PACA 13 ?

Ainsi, nous constatons que nous avons raison : vous avez profité de l'opportunité d'une solidarité entre Directions locales et de la recrudescence annoncée (mais finalement non réelle) d'une tâche ponctuelle pour recourir encore davantage au recrutement contractuel. Pour le caractère fallacieux de l'argumentaire exposé en la forme aussi bien que sur le fond de cette contractualisation effrénée néfaste au service public, Solidaires Finances Publiques 13 s'indigne de ces procédés, tout en continuant d'apporter tout le soutien nécessaire aux travailleurs précaires ainsi recrutés qui se voient confier des tâches pour lesquelles ils sont insuffisamment formés ni intégrés aux équipes de travail concernées par ces missions. Solidaires Finances Publiques 13 réaffirme ici son opposition radicale à la contractualisation du recrutement des agents de la DRFiP PACA 13 et à celle des missions régaliennes qui doivent leur être dévolues.

Plus spécifiquement désormais, sur les points que vous avez inscrits « *pour information* » (hormis celui des ponts naturels pour l'année qui vient) à l'ordre du jour de cette séance, Solidaires Finances Publiques 13 souhaite malgré tout exprimer ici la voix des agents.

Ainsi, le dernier Comité Technique de Réseau (C.T.R.) du 18 octobre dernier nous a appris que la DRFiP PACA 13 s'était portée candidate à l'expérimentation de la régionalisation des missions domaniales pour les missions régionales de la politique immobilière de l'État (M.R.P.I.E.), services locaux des Domaines (S.L.D.) et Pôle de

Gestion Domaniale (P.G.D.). Cette expérimentation voit la création d'un P.R.I.E. (Pôle Régional Immobilier de l'État) qui exercera une autorité hiérarchique ou fonctionnelle sur les services cités précédemment. Seule notre Direction Régionale, à la différence des quatre autres expérimentatrices, a opté pour une autorité seulement fonctionnelle. Solidaires Finances Publiques ne cesse de dénoncer ces nouvelles réformes structurelles des missions domaniales n'ayant pour objectif qu'une compression à terme des effectifs. Là aussi, beaucoup de questions toujours sans réponse (impact sur les missions, différence entre lien hiérarchique et fonctionnel, type de missions régionalisées au sein des S.L.D., régionalisation ou non des missions de Commissaire du gouvernement, répartition des travaux entre P.R.I.E. et S.L.D. antennes, modalités d'encadrement, organisation interne du P.R.I.E., organisation du travail... etc...).

Ensuite, en point 3, vous dressez dans les documents préparatoires fournis aux représentants du personnel un « *premier bilan de la campagne déclarative 2022* », en mettant notamment en exergue l'« *attention forte attirée sur le renforcement de la lutte contre la fraude* ». La logique aurait en effet voulu qu'avec le développement du numérique et l'obligation de télédéclarer, les contrôles soient plus nombreux afin d'assurer une réelle égalité fiscale. Or, il n'en est rien puisque le nombre de contrôles sur pièces (C.S.P.) a diminué de près de 56 % en 10 ans. Et en parallèle, les effectifs des Services des Impôts des Particuliers (S.I.P.) ont diminué de 23 % depuis 2015... Quant au taux de couverture fiscale, il est passé de 2,25 % en 2008 à 0,85 % en 2019. Ces données alarmantes, puisqu'elles s'amplifient d'année en année, nécessitent une réaction efficace des pouvoirs publics et de la DGFIP en particulier. Pour Solidaires Finances Publiques, il est aujourd'hui urgent de redonner des marges de manœuvre et de renforcer les moyens humains des services en charge de la fiscalité des particuliers pour combattre cette fraude du quotidien. Quant aux autres points saillants de votre « *premier bilan* », ils constituent, à grand renfort de statistiques chiffrées, des éléments de langage qui annoncent plus ou moins explicitement les futures lignes du devenir des S.I.P....

Concernant votre « *information sur la sobriété énergétique* », notons que, après les cols roulés, les polaires et les étendoirs à linge, le Gouvernement a présenté son plan de sobriété énergétique avec comme objectif affiché de réduire de 10 % la consommation d'énergie d'ici 2024. Pour ce faire, il en appelle à la « mobilisation générale » mais sans aucune contrainte, ni même annonce sur des engagements structurels planifiés dans le temps ni des réponses socialement acceptables face aux véritables enjeux de la crise écologique et en particulier du réchauffement climatique. A la DGFIP, face au flou entretenu par la Direction Générale, les questions sont nombreuses : quels sont les engagements que va prendre l'Administration dans la rénovation thermique de son parc immobilier ou des rénovations des systèmes de chauffage ? Quel plan d'ampleur va-t-elle proposer pour répondre à l'urgence écologique et énergétique ? Pour Solidaires Finances Publiques, l'urgence climatique nécessite le débat public sur la sobriété mais elle ne doit pas être conjoncturelle. Plus que jamais, nous avons besoin d'un vrai grand plan de transition énergétique et écologique mais qui ne soit pas pensé et construit au détriment du plus grand nombre et notamment des plus précaires. Limiter la température des locaux de la DRFiP PACA 13 à 19°C, interdire l'utilisation de radiateurs électriques individuels, couper l'eau chaude des sanitaires... La Direction se pare de vert en rognant sur le confort des agents. Quel sera l'impact écologique de ces efforts imposés aux agents ? Quelle est la cohérence d'une Direction qui coupe l'eau chaude pour sauver la planète mais oblige les agents (et les

usagers) à devoir se déplacer pour suivre leurs missions transférées loin de leur domicile dans le cadre de son projet de « *Nouveau Réseau de Proximité* » (N.R.P.) ? Plutôt que nous contraindre à se laver les mains à l'eau froide et à porter des cols roulés, la Direction ne pourrait-elle pas redensifier notre réseau de structures ? Là aussi, vos mesures cosmétiques et idéologiques sont loin d'une véritable efficacité. Enfin, à propos de l'expérimentation sur cinq sites de la DRFiP PACA 13 du Plan de Mobilité Employeur, et parce que nous voyons bien où la Direction veut en venir, Solidaires Finances Publiques 13 rappelle sa radicale opposition à un développement du télé-travail sans caractère absolument volontaire de l'agent.

Pour conclure, Madame la Présidente du Comité Technique Local (C.T.L.), Directrice Régionale, siéger officiellement à ce type de réunion formelle ne constitue en aucun cas, pour Solidaires Finances Publiques 13, un dialogue social digne de ce nom, et encore moins le respect des engagements pris par nos élus devant les collègues qu'ils représentent. Notre avis n'est d'ailleurs même pas sollicité, en dépit du point, ô combien clivant et d'un enjeu majeur, consacré aux ponts naturels. En l'état actuel du dialogue social à la DRFiP PACA 13, Solidaires Finances Publiques 13 décide, en conscience et en responsabilité, de quitter cette séance avant son ouverture. Le contexte général de notre Administration le nécessite. Faisons le vœu ici d'un changement radical d'attitude à l'occasion des prochaines transformations des instances de dialogue social.

Enfin, loin de tout ce qui nous oppose à vos décisions, nous n'oublions évidemment pas le drame de Bullecourt (Pas-de-Calais) qui a plongé notre communauté de travail dans l'effroi. Quand le temps sera venu, après le digne recueillement nécessaire, nous exigerons l'analyse des conditions ayant conduit à cette odieuse tragédie.